

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Jubilé Marial. — VI Il y a toujours des miracles. — VII La date de la naissance de Jésus-Christ. — VIII Chronique. — IX Le mouvement religieux en Hollande. — X Profession religieuse. — XI Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche le 15 mai

Office et jeûne de la vigile, fête de la Pentecôte, collecte pour les écoles du Nord-Ouest.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 15 mai

Fête de S. Jean-Baptiste de la Salle, *double* ; mém. du dim. et de l'octave de l'Ascension ; préf. de l'Ascension, dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1^o de S. Ubald (*du 16*), 2^o du dim., 3^o de l'Oct.

Samedi, le 21 mai

Lecture ou chant de six prophéties (et bénédiction de l'eau dans les églises où l'on baptise) ; litanies des saints (du samedi saint) et messe de la vigile de la Pentecôte, *double de 1^e cl.* ; une seule oraison ; préface de la Pentecôte.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 22 mai

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire du Saint-Esprit.

On ne peut faire *aucune autre solennité en ce jour.*

La solennité de Sainte-Julie qui tombe en ce jour est supprimée cette année ; l'office seul est remis.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 13 avril 1904.

LES événements ne manquent pas cette fois. S'il fallait dire un mot de chacun d'eux, une dizaine de pages ne suffiraient pas, et encore avec le risque de laisser de côté nombre de choses intéressantes. Il faut donc se restreindre. Je vais seulement donner, au courant de la plume, ces nouvelles qui ne se trouvent pas dans les journaux, ou des appréciations qui n'ont d'autre valeur, il est vrai, que celle de l'auteur, mais qui précèdent pour cette raison ne se rencontrent pas ailleurs.

— On a beaucoup parlé de l'entrevue que M. Nisard, ambassadeur de France ou mieux, suivant le protocole officiel, de la République Française, a eue avec Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat. Il y eut donc, dans les appartements Borgia, entre ces deux autorités, une entrevue. Mais cette entrevue a été dénaturée par une certaine presse qui a voulu en exagérer la portée. Il est certain que les observations du gouvernement français ont été relativement modérées ; et il y avait à cela une double raison. La première était que le voyage de M. Loubet est par lui-même une affaire assez considérable, une injure assez grave à la papauté, pour que M. Combes n'eût pas le désir de le faire précéder de manifestations, qui auraient pu lui donner un caractère plus agressif encore et faire naître des manifestations en sens contraire. M. Combes voudrait que la France catholique ne s'aperçût pas trop de l'outrage fait au Souverain-Pontife, et l'absence de réclamations trop accentuées servira à lui faire dire ensuite que cette visite a eu l'approbation de tous les Français. Un autre motif est le renouvellement des conseils municipaux au mois de mai. Engager à ce moment une lutte à fond, était compromettre les résultats de ce renouvellement et faire le jeu, disons le mot propre, des catholiques. La révolution est forte avec les faibles, la peur des bons est son plus

solide appoint. Et c'est pour cela qu'à toutes les époques où ont lieu les élections, elle stoppe, distribue des promesses, s'arrête dans la voie des persécutions, et fait la sourde oreille à ceux qui lui demandent brutalement d'exécuter les lois qu'elle a votées. Le résultat obtenu, c'est-à-dire les élections renouvelées suivant le vœu du gouvernement, la persécution reprend d'autant plus violemment qu'elle veut se faire pardonner ce moment forcé d'accalmie.

— Ceci explique pourquoi entre trois formes diplomatiques qu'avait le gouvernement français, rupture des relations, note diplomatique, note verbale, il n'en a choisi aucune et s'est contenté de ce que l'on appelle un échange de vues, qui en dernière analyse laisse le temps qu'il a trouvé.

— Le cardinal Merry del Val reçut donc les observations verbales que lui présentait M. Nisard, et lui répondit qu'il en référerait au Souverain-Pontife, le priant de venir le lendemain pour avoir la réponse. Le lendemain le cardinal faisait son rapport au Souverain-Pontife, qui lui répondit à peu près en ces termes : « Ils sont protestants en France ; et je comprends qu'ils protestent contre mon allocution, qui cependant m'était inspirée uniquement par mon devoir de pontife. Si le gouvernement français rappelle son ambassadeur, j'en serai peiné à cause de M. Nisard, que j'estime comme un bon chrétien et un homme excellent. Si le gouvernement français veut briser avec moi les relations diplomatiques, qu'il le fasse. Que Votre Eminence sache bien que je ne tiens à garder de bonnes relations qu'avec une seule personne au monde : Dieu ». Etant donnée cette réponse, il est clair que si M. Nisard a dû être heureux du témoignage que rendait de lui Pie X, le gouvernement français a reçu la seule réplique à laquelle il avait droit.

— Maintenant, et c'est un fait assez curieux, en dépit des protestations du Saint-Siège des personnes dépensent toute leur influence pour obtenir que M. Loubet soit reçu au Vatican. Il est difficile de comprendre les mobiles de ce zèle intempestif après que le pape a

nettement exprimé sa volonté, mais cette attitude s'explique. Il est clair que ces personnes sont mues uniquement par le désir de rapprocher du Saint-Siège la France gouvernementale, s'imaginant que ce rapprochement doit être ce qu'il y a de mieux pour le bien de l'Eglise de France. Mais les malins, et Dieu sait s'il y en a, observent que la pluie de décorations qui dans ce cas devrait se répandre sur le monde officiel, pourrait bien donner à ce zèle la base qui lui fait défaut. En tout cas, il faut bien retenir ce fait que la chose a été réglée par Léon XIII, l'a été de nouveau dans le même sens par Pie X, et qu'elle reste réglée.

— Lundi dernier, a eu lieu à Saint-Pierre la messe pontificale en l'honneur de saint Grégoire. C'était un événement artistique depuis longtemps attendu. La messe devait y être exécutée en plain chant, sans accompagnement d'orgue, par 1,200 voix. Tous les séminaires, tous les instituts religieux de Rome avaient été mis à contribution.

— Pie X, brisant avec tous les précédents, n'avait point fait ériger de tribunes dans la vaste basilique. En-dehors de celle du corps diplomatique et de celle de l'aristocratie romaine, il n'y en avait point d'autres. Le pape avait pensé, et à juste raison, que les autres tribunes ne servaient de prétextes qu'à vendre plus chèrement des places que l'on avait pu, par des moyens plus ou moins avouables, se procurer. De plus, elles étaient contraires à l'esprit de sainte égalité, celle-là la vraie, qui doit exister dans l'Eglise, où les seules dignités ont droit à une place réservée. Et il faut le dire, tout le monde a loué Pie X de cette réforme. De plus, les billets d'entrée portaient cette clause que tout applaudissement était sévèrement défendu. Cette fois le pape a été parfaitement obéi. Certes, on voulait applaudir. Et quand le cortège papal se déroula lentement dans la vaste basilique, le pape surprit de ci et de là des gosiers qui allaient se mettre, par esprit de zèle et par un enthousiasme bien compréhensible, en contradiction avec ses ordonnances. A plusieurs reprises, il étendit la main pour réprimer des applaudissements qui

allaient s'échapper, et il a été respectueusement obéi. Le cortège y gagnait en majesté. Et le silence religieux qui l'enveloppait, ne faisait que mettre en plus grande évidence la majestueuse figure du pontife qui passait en bénissant.

— Mais même pour le cortège, on a été forcé de faire en quelque sorte violence à l'humilité du Souverain-Pontife. Il voulait entrer à pied à Saint-Pierre et sans la *sedia gestatoria*. Mais on lui a fait observer que les fidèles ne le verraient point au milieu du cortège qui l'entourerait, et que ce serait une profonde déception pour tous ces pèlerins. Le pape s'est rendu à ces motifs et est entré à Saint-Pierre porté sur la *sedia gestatoria*.

— Le trône de Tierce avait été dressé, non point dans une chapelle séparée, mais près du maître-autel, et c'est là où le pontife a pris les vêtements liturgiques. Il suivait attentivement toutes les cérémonies. A la fin de cette petite heure, le cérémoniaire pontifical lui souffla : le *Fidelium animas per misericordiam Dei requiescant in pace*. Mais le pape, se souvenant plus que son cérémoniaire de la rubrique, lui répondit : « Non, Monseigneur, puisque la messe suit le chant de la petite heure ». Ce détail est peu de chose ; mais il montre avec quel soin scrupuleux le pape tient aux moindres rubriques ; il fait aussi voir qu'il les sait aussi bien que ses cérémoniaires, et à l'occasion se les rappelle mieux qu'eux.

— Le Souverain-Pontife non seulement a une voix juste, saisissant l'intonation exacte, mais s'est montré dans l'exécution des différentes parties liturgiques de la messe à la hauteur de la *schola* qui formait le chœur. La préface a été d'une scrupuleuse exactitude. Et le pape donnait à chaque note sa juste valeur, faisait les pauses où il fallait les faire, et évitait ces enchevêtrements de paroles que l'habitude ramène, mais qui sont contraires à la bonne exécution du chant. « Ce n'est pas étonnant, disait un prélat, il a été maître de plain chant au séminaire de Trévise ». C'est vrai, mais ce qui est étonnant, c'est que

l'évêque de Mantoue, le patriarche de Venise et le pape n'ont pas oublié ce qu'avait appris le directeur du chant à Trévise.

— Il faudrait maintenant parler du chant. Il était sous la direction du bénédictin dom Janssens, recteur du collège de Saint-Anselme, et de dom Rella. L'un dirigeait la *schola*, l'autre le chœur. L'exécution fut au-delà de ce que l'on espérait. Toutes les voix étaient si bien fondues qu'on n'en entendait qu'une seule, sans que rien vint indiquer que le son sortait de 1,200 poitrines. Et cette perfection du chant a été probablement cause d'une certaine désillusion. Il est clair que le chant grégorien a donné tout ce qu'il pouvait donner, au point de vue de l'exécution. Cependant il ne faisait pas assez d'effet dans la vaste basilique. Les chantres de la Sixtine, au nombre de quarante environ, se faisaient à eux seuls mieux entendre. Cela tendrait à prouver, ce que soutiennent certaines personnes qui s'occupent du plain chant, que le chant grégorien est celui des foules. Celles-ci n'obéissent que de loin au directeur de la musique ; mais cette variété dans l'intonation, ces retards des uns, ces précipitations des autres, se fondent dans un ensemble puissant à qui, si l'harmonie fait parfois défaut, le cœur ne manque jamais. Le cardinal Pitra, de sainte et vénérée mémoire, disait n'avoir jamais été tant ému qu'en entendant chanter à Cologne le *Credo* par vingt mille voix de fidèles massés dans la cathédrale. Et c'est là probablement le secret de la désillusion que beaucoup ont éprouvée. L'exécution de la messe était trop artistique, trop mathématique si je puis dire, le cœur ne jaillissait point des paroles et le trop de précision empêchait les sentiments de se transmettre au public. Le plain chant est celui des fidèles, des masses. Les imperfections de l'exécution n'enlèvent rien à sa beauté primitive. A Saint-Pierre c'était trop parfait. La *schola cantorum* aurait pu rivaliser avec n'importe quelle académie de musique : ce n'était pas le chant de la foule.

— Le séminaire français a eu, le 20 de ce mois, une réunion des anciens élèves de *Santa Chiara*, présidée par Mgr Bégin, archevêque de Québec. Le Rév. Père Eschbach faisait remarquer que c'était la

première fois qu'une réunion des anciens élèves de *Santa Chiara* avait l'honneur d'être présidée par un prélat canadien : circonstance qui lui donnait un caractère particulier. Elle bénéficiait aussi de la présence du Révme Dom Alphonse Guépin, abbé de San Domingo di Sillos, en Espagne, et qui se trouvait à la première fondation de *Santa Chiara* à la *via degli Ibernesei*. Mgr Bégin a pris la parole en soulignant l'affection des anciens élèves du Canada pour le séminaire qui avait abrité leur jeunesse cléricale. Il a dit combien souvent on parle au-delà des mers de cette maison hospitalière où ils ont laissé tant de précieux souvenirs, et a conclu en souhaitant aux nouveaux, comme aux anciens de se grouper toujours sous leur vieille devise : le dévouement à l'Eglise et l'amour du pape.

— Les protonotaires apostoliques, *ad instar participantium*, viennent de recevoir un nouveau témoignage de la bienveillance pontificale. Le Souverain-Pontife, par un décret du 9 mars dernier, a élargi considérablement les privilèges honorifiques dont ils jouissaient relativement aux pontificaux et à la messe basse. Mais de plus, voulant que le protonotaire eût toujours sur lui quelque chose qui le distinguât de ses autres collègues de la prélature, il lui a accordé le droit de fileter et pomponner (là où l'usage du pompon existe) la barrette noire de rouge. Ils avaient le cordon rouge au chapeau, ils l'auront désormais à leur barrette. Ils pourront aussi se servir hors de Rome des privilèges qu'ils ont pour la messe basse *in Urbe*. On leur accorde le droit des pontificaux à toutes les autres fonctions liturgiques, comme les vêpres, la bénédiction du Saint-Sacrement et l'absoute (quand il y a les cinq absoutes). Ils peuvent chanter la bénédiction à la messe, sans cependant la faire précéder du *Sit nomen Domini benedictum*, etc. Ce supplément d'honneurs que le pape a voulu *motu proprio* accorder au premier collège prélatice, sera un motif de plus pour les protonotaires à être plus dévoués au Saint-Siège, et à travailler avec de nouvelles forces à l'extension du règne de Jésus-Christ.

DON ALESSANDRO.

JUBILE MARIAL

DE toutes les parties du monde, de zélés correspondants communiquent les plus consolantes nouvelles sur les préparatifs des grandes fêtes du Cinquantenaire de l'Immaculée. On peut dire que pas un jour qui se passe sans que la presse catholique des cinq parties du monde n'ait à relater quelques fêtes, quelques comités déjà organisés ou seulement projetés à la gloire de la Vierge Immaculée.

Nous nous en réjouissons du fond du cœur et sommes bien sûrs que de jour en jour, à mesure que s'approche l'heureuse solennité, nous verrons croître cette activité et ce saint enthousiasme et que le Cinquantième anniversaire de ce jour où la couronne de Marie fut ornée d'un fleuron si glorieux, laissera un souvenir ineffaçable dans les siècles à venir.

Mais ce qui importe par dessus tout et ce qui attire désormais l'attention de tous, c'est le caractère principal imprimé à nos fêtes, caractère d'utilité exclusivement religieuse.

Rome donne l'exemple : là, les cérémonies mensuelles attirent chaque mois un plus grand nombre de fidèles et se déroulent avec une nouvelle solennité ; là, les Saintes Missions données dans plus de quinze églises, sont suivies avec une affluence et un entrain que l'on attendait, il est vrai, de la filiale piété des Romains envers Marie, mais qui ne laisse pas d'être un spectacle bien édifiant pour les étrangers venus en pèlerinage dans la Ville éternelle ; là se multiplient les prières les plus suppliantes adressées à la miséricordieuse mère de Dieu, pour la conversion des pécheurs et la paix de l'Eglise ; là se tiennent les travaux du Congrès comme un hymne harmonieux de foi et d'amour auquel participent les

savants, les associations populaires, la presse Mariale et en général toutes les bonnes volontés appelées à y concourir, soit en Orient, soit en Occident ; là enfin se prépare l'Exposition Mariale qui a l'ambition d'être, elle aussi, un humble tribut du génie et de l'art de tous les peuples et de tous les siècles chrétiens à la gloire de l'Immaculée Mère de Dieu. Une fois de plus, Rome aura eu la gloire d'être le modèle, le point de départ et l'âme d'un mouvement de foi et de piété et une fois de plus la gloire de Rome aura été de pair avec la gloire de Marie.

Puisse se conserver, s'accroître et se dilater ce caractère tout religieux de nos fêtes. Il sera une victoire sur notre siècle matériel, un solennel et miséricordieux avertissement pour les persécuteurs du nom chrétien et un gage d'une prospérité nouvelle pour l'Eglise et la société. Tel est, du moins, le désir et l'espérance de notre grand Pape Pie X, *par Marie à Jésus* ; et tel est le sens de son admirable Encyclique où le Saint-Père résume tous nos sentiments, tous nos projets et tout notre idéal.

Extrait de l'organe officiel du comité Romain pour les fêtes du jubilé Marial.

IL Y A TOUJOURS DES MIRACLES

L y a quelques jours, quatre religieuses de la Providence de Montréal passaient ici dans un convoi du Pacifique Canadien, en route pour les missions de l'Orégon.

Connaissant intimement l'une d'elles, je fus les saluer à la station du chemin de fer ; et, revenant pensif, alors que le train s'éloignait en jetant de temps à autre sa note stridente, presque lugubre en un pareil moment, je me disais : En vérité, dans l'Eglise catholique il y a toujours des miracles.

Voici quatre jeunes filles dans la fleur de leurs vingt ans. L'avenir leur souriait, le monde les aurait fêtées, mille voix chantaient au fond

de leur âme ; et librement, pour l'amour de Dieu et des âmes, elles ont tout sacrifié. Elles se sont arrachées des bras de leurs parents en larmes ; et les voilà maintenant, vêtues de robes de bure, qui s'en vont vers une terre étrangère dont elles ne connaissent pas même la langue.

N'allez pas croire qu'elles sont insensibles. Dieu ne veut pas sur ses autels de telles victimes. Elles comprennent toute l'étendue du sacrifice qu'elles accomplissent. Et la preuve qu'un glaive invisible transperce leurs âmes, ce sont les larmes qu'elles verseront brûlantes tout-à-l'heure, quand elles seront seules avec Dieu et leur croix.

Mais cette croix qui donc la leur impose ? Qui les contraint de s'exiler ainsi ? Nous l'avons déjà dit : personne au monde. Seul l'exemple de celui qui étant Dieu s'est réduit à néant pour nous sauver, sollicite ces âmes magnanimes. Elles s'en vont librement et, le croirait-on, en partant, elles ont fait des jalouses ?

Et où vont-elles ? Quelle tâche les attend là-bas ? Laissez-moi raconter un fait que j'ai vu il y a quelques années, précisément dans cet Orégon que convoite leur zèle.

Sur un lit d'hôpital, dans une chambre bien éclairée et bien propre, un pauvre malade se mourait, la figure rongée par un cancer. Oh ! quel spectacle ! Une plaie profonde, purulente, horrible. Il y avait de quoi soulever le cœur d'un soldat et révolter l'amour d'une mère ! Et elle était là la gracieuse enfant, une jeune religieuse qui n'avait pas vingt ans ; elle lavait cette affreuse plaie avec une tendresse et des précautions infinies. Elle n'avait pas même l'air de s'apercevoir de l'odeur insupportable qui s'échappait de cette pourriture vivante, car un angélique sourire éclairait sa figure.

Voilà ce qui les attend, nos petites sœurs missionnaires. Et maintenant je le répète : En vérité, dans l'Eglise catholique il y a toujours des miracles.

Allez-donc, chères enfants de la patrie canadienne, nobles vierges de la sainte Eglise, miracle permanent de la religion de Jésus-Christ. Oul, quittez ce monde : il n'est pas digne de vous. Quittez votre

patrie, le doux soleil de vos premiers ans. Le Seigneur lui-même vous illuminera dans cette autre patrie « dont l'Agneau est la lumière ». Quittez vos parents ; Dieu se chargera de les consoler dès ici-bas. Un jour il enverra, à votre place, son ange pour leur fermer les yeux.

Allez, par-delà les montagnes, porter le nom du Christ et sa religion d'amour. C'était vous aussi que voyait le prophète quand il chantait : *Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem.*

Allez ! à la vue de votre dévouement, le monde lui aussi devra dire : En vérité, dans l'Église catholique il y a toujours des miracles.

Tout-à-l'heure j'étais tenté de vous plaindre ; maintenant j'envie votre bonheur. — Adieu.

Pembroke, 23 avril 1904.

LA DATE DE LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST

IL est facile de préciser l'année de la naissance du Sauveur en prenant pour ère la fondation de Rome. Car, d'après saint Luc (III, 1, 23), Jésus-Christ avait un peu plus de trente ans lorsqu'il reçut le baptême de la main de saint Jean-Baptiste, ce qui arriva en la 15^e année de Tibère, 778 de la fondation de Rome. Ce fut donc vers la fin de 747, en hiver, que le Sauveur vint au monde. De plus, Jésus-Christ est né lorsque l'édit du dénombrement universel commença de s'exécuter en Judée, ce qui nous ramène encore vers la fin de 747.

Enfin, Jésus-Christ est né quand le monde entier était en paix, *toto orbe in pace composito* ; or, ce n'est qu'en 746 que la paix fut universelle et qu'Auguste ferma pour la troisième fois le temple de Janus. La même année, ce prince ordonnait le dénombrement de tout l'empire dont nous venons de parler, lequel se fit en Judée vers la fin de l'année suivante, 747.

La naissance de Jésus-Christ ne coïncide donc pas avec l'ère vulgaire, telle qu'elle a été établie par Denys-le-Petit au VI^e siècle. C'est lui qui inaugura l'usage de dater à partir de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ les événements de l'histoire du monde régénéré. On les avait datés jusqu'alors de la fondation de Rome, comme on le voit ci-dessus, ou de l'ère de Dioclétien, ou des Olympiades, etc. A cette variété de calculs qui apportent tant de difficultés à l'historien, et tant d'obscurités dans l'histoire, Denys-le-Petit jugea opportun de substituer l'ÈRE DU SALUT ; seulement il se trompa dans ses calculs, plus difficiles à établir alors qu'aujourd'hui.

La naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ précède l'ère chrétienne de six ans. Il y a donc 1910 ans et non 1904 ans que le Sauveur est né. Quant à la date du 25 décembre, toutes les Églises l'admettent, et c'est à peine s'il y a eu autrefois quelques dissidences.

CHRONIQUE

A la suite de l'initiative prise par un journal catholique de Paris, il se produit, en plusieurs pays d'Europe, un mouvement de pétitions pour demander au Souverain-Pontife l'introduction devant la cour de Rome de la cause du pape Pie IX.

Mgr l'archevêque de Cambrai, en particulier, vient d'écrire à M. le chanoine Delassus, directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai, une lettre d'approbation et d'encouragement, l'engageant vivement « à travailler pour la cause de Pie IX, comme il avait travaillé pour celle de Jeanne d'Arc ».

Sa Grandeur rappelle en même temps les actes principaux du grand pontificat de Pie IX : proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception ; charte mémorable au *Syllabus* ; concile œcuménique du

Vatican et proclamation de l'infaillibilité doctrinale de l'évêque de Rome.

Mgr Sonnois n'oublie pas de rappeler que son prédécesseur, le cardinal Régnier, disait de Pie IX que son pontificat avait fait, pendant trente et un ans, l'admiration et l'édification du monde ; et que Mgr Nocella, aujourd'hui cardinal, avait prononcé, en 1878, cette phrase mémorable, en parlant de Pie IX : « Un jour, sans doute, sa mémoire recevra les honneurs que l'on rend aux Bienheureux ».

Du reste, deux mois après la mort de Pie IX, le 24 mai 1878, les évêques de la Vénétie, plusieurs prélats italiens, auxquels s'adjoignirent les évêques d'Espagne, dans d'éloquents suppliques, ne craignirent pas de demander à Léon XIII l'ouverture d'un procès canonique en vue de la béatification de son prédécesseur. « Martyr dans la patience, confesseur dans la fermeté, apôtre dans la charité, ange dans la vie », tel leur apparaissait Pie IX.

— Le Souverain-Pontife vient de publier un *motu proprio* sur le droit canonique.

Déférant au désir d'un grand nombre de cardinaux et d'évêques, suivant aussi son inspiration propre, voulant réaliser le projet qu'elle a conçu de tout restaurer dans le Christ, Sa Sainteté a décidé de faire reviser par une *Commission pontificale* les recueils de lois ecclésiastiques existant jusqu'à ce jour, afin d'en éliminer celles qui ont été abrogées ou sont tombées en désuétude, et d'en mieux adapter d'autres aux besoins de l'Église à notre époque.

Le *Conseil* institué pour cette grande œuvre sera présidé par le Souverain-Pontife lui-même. Pie X demande que tout l'épiscopat prête son appui et son concours conformément aux règles qui viennent de leur être communiquées.

— La basilique libérienne, à Rome, renferme le corps de Saint Pie V. On vient d'ouvrir le sarcophage où il reposait, et l'on a transporté son corps à la sacristie en grande pompe. Les vêtements qui recouvraient les reliques du pontife, étant couverts de poussière, ont été enlevés et remplacés par d'autres. Pie X, qui professe un

culte spécial pour son saint prédécesseur, a résolu de garder lui-même les habits posthumes sanctifiés par le contact de ces insignes reliques.

— On nous demande de dédier aux mères de famille le trait suivant, relevé dans plusieurs revues françaises :

Une jeune fille qui a passé de brillants examens dit à sa mère : « Maman, j'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter en apprenant encore la psychologie, la philologie, la physiologie, la paléontologie ».

« Une minute, ma fille, interrompt la mère, j'ai arrangé pour toi un cours de soupologie, de bouillologie, de rapiécologie et de domesticologie. Et, pour commencer, mets ce tablier et raccommode ces bas ».

LE MOUVEMENT RELIGIEUX

En Hollande

L'ÉTAT de la religion en ce pays mérite d'être signalé. On y constate un retour très accentué vers la vraie foi, auquel tout catholique doit apporter le concours de ses plus ferventes prières.

C'est le 4 mars 1853 que la hiérarchie fut restaurée par Pie IX en Hollande. Nos frères ont célébré avec un véritable enthousiasme le jubilé d'or de ce grand acte. Et, depuis cinquante ans, que de progrès réalisés dans tous les domaines religieux ! Eglises et couvents, écoles et collèges, orphelinats et établissements charitables de tout genre se sont élevés et multipliés sur ce sol où le protestantisme dominait jusqu'alors en maître.

En 1871, un rapport présenté par le professeur J. de Ryk, dans un célèbre meeting à Amsterdam, constatait que, pendant les vingt années précédentes, les catholiques hollandais avaient consacré à l'édification d'églises et de maisons religieuses une somme de plus de 120 millions de francs.

Pendant les cinquante années écoulées depuis le réta-

blissement de la hiérarchie, il a été fondé en Hollande 156 paroisses nouvelles, et cela presque toujours sans l'intervention de l'Etat ; car le clergé de ces paroisses ne reçoit jusqu'à présent aucun traitement du gouvernement.

En 1887, le nombre des églises construites ou agrandies s'élevait à 416. Au mois de janvier 1903, le nombre des églises consacrées au culte depuis 1853 était de 516.

En 1852, les catholiques hollandais étaient peu nombreux ; en 1899, d'après le dernier recensement, ils étaient 1,800,000. En 1853, il y avait 1,400 prêtres ; en 1890, 2,660 ; aujourd'hui, après cinquante ans, le chiffre de 1853 est plus que doublé.

L'extension des communautés religieuses est plus merveilleuse encore. En 1853, on comptait 774 religieux et 1,920 religieuses ; en 1896, ces chiffres sont respectivement devenus 4,005 et 12,000.

En 1855, le journal *De Tijd* était la seule feuille catholique ; aujourd'hui la presse catholique compte 13 journaux et 43 revues, animés du meilleur esprit.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul comprend actuellement 201 Conférences, que relie entre elles 13 Conseils particuliers ; elles comptent 3,500 membres, visitant les familles pauvres et s'intéressant à des œuvres charitables telles que la réhabilitation des mariages, l'instruction des enfants dans les écoles catholiques, l'œuvre des jeunes condamnés, etc.

Les conversions de protestants par leur retour à l'Église catholique se multiplient ; on estime à 500 par an les conversions dans le diocèse de Harlem, à 370 par an celles du diocèse de Bois-le-Duc, où les catholiques forment la majorité de la population.

Tels sont les faits bien consolants dont la Hollande donne aujourd'hui l'édifiant spectacle. Que d'espérances ces faits permettent de concevoir pour l'avenir !

PROFESSION RELIGIEUSE

LE 27 avril, en la fête de Notre-Dame du Bon-Conseil, M. le chanoine W.-C. Martin, de l'archevêché de Montréal, a présidé une cérémonie religieuse dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde, rue Dorchester.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Léontine Fortin, de Saint-Octave des Métis, dite Sœur Saint-Octave ; Marie-Louise Brosseau, de Saint-Remi, dite Sœur Sainte-Émérentienne ; Marie-Philomène Martin, de Saint-Remi, dite Sœur Sainte-Clémentine ; Marie Joly, de Sainte-Élisabeth, dite Sœur Sainte-Eustelle ; Joséphine Giroux, de Lowell, Mass., dite Sœur du Saint-Cœur de Marie.

Ont prononcé les vœux temporaires : Sœur Sainte-Géraldine, née M.-Eva Rheault, de l'Assomption ; Sœur Saint-Rodrigue, née M.-Clémentine Auclair, de Saint-Liboire ; Sœur Saint-Léon, née M.-Alida Pelletier, de Montréal.

Le sermon a été donné par l'officiant ; et le saint sacrifice a été offert par M. l'abbé A. Martin, vicaire au Sacré-Cœur de Montréal. Plusieurs membres du clergé étaient présents.

AUX PRIERES

Rév. Père Cyrille Beaudry, des clercs de Saint-Viateur, supérieur du collège de Joliette, décédé à Joliette.

Sœur Jean-l'Aumônier, née Marie-Anne Barrette, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée aux Trois-Rivières.

Sœur Saint-Donat, née Marie-Georgianna Primeau, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

M. Sylvestre Sylvestre, M. D., décédé à Montréal.